

TERRITOIRES DU NORD OUEST—CHEMIN DE LA RIVIERE-ROUGE.—*Suite.*

ETAT indiquant les dépenses totales et la distribution approximative.—*Suite.*

<i>Autres Départements.</i>	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Dé artement des sauvages.....	13,905 44		
Exploration du Pacifique.....	13,764 91		
Pertes par l'insurrection à la Rivière-Rouge.....		27,670 35	
Dois aux Sauvages.....		20,000 00	
Frais encourus pour tenir le chemin ouvert pour la police à cheval et du fait que le chemin a gelé avant qu'on ait renvoyé les ouvriers.....		3,000 00	
		56,404 00	496,074 85
			\$1,294,887 82

En réponse aux questions posées à la dernière réunion du sous-comité, le témoin donne la réponse suivante, marquée H :—

Question 1.— Première évaluation du coût et nature du chemin projeté de la Rivière Rouge ?

En répondant à cette question, je crois devoir appeler l'attention sur les extraits suivants de mon rapport de 1861, dans lequel est indiquée l'évaluation mentionnée.

“ Page 12.— En attendant, comme mesure préliminaire, je propose de construire un bon chemin carrossable du Lac Supérieur aux eaux du plateau de division, d'améliorer la navigation de ce point vers l'ouest, autant qu'on pourra le faire rapidement pour cette construction préliminaire, et de construire un bon chemin carrossable du Lac des Bois à Fort-Guy. Je considère ces travaux indispensables pour rendre le pays accessible quelles que soient les améliorations que l'on puisse faire plus tard.”

“ Page 15.— La première chose à faire est d'ouvrir une communication entre le Lac Supérieur et l'établissement de la Rivière Rouge et cela fait, grand nombre d'influences viendront coopérer jusqu'à ce qu'on ait établi une route de première classe.”

“ Page 22.— La somme requise pour établir ces communications préliminaires serait donc de \$247,200 ou en chiffres ronds de \$250,000. Cette somme peut paraître faible pour ouvrir des communications avec les Territoires du Nord Ouest puisqu'elle ne représente qu'un peu plus du coût de huit ou dix milles de chemin de fer.”

“ Toutefois, ces travaux préliminaires resteroient pour former un chaînon des travaux définitifs. Dans les nouvelles régions, les améliorations doivent être graduelles et, dans le cas présent, il est inutile d'entreprendre des travaux considérables tant que les voies de communication ne seront pas suffisantes pour introduire, avec facilité, dans le pays, les matériaux et les provisions nécessaires aux ouvriers.”

“ La région entre le Lac Supérieur et l'établissement de la Rivière-Rouge est encore sauvage et presque inhabitée si ce n'est par les peaux rouges. Elle ne produit que du gibier, du poisson, des bœufs, du riz sauvage, et le canot d'écorce est le seul mode de locomotion sur ses longs cours d'eau.”

“ Au cœur de cette région sauvage il y a une vaste étendue d'eau navigable qui facilitera beaucoup les opérations, mais cette étendue est séparée du Lac Supérieur par une formidable barrière de montagnes, et de l'établissement de la Rivière-Rouge par une région de fondrières et de savanes.”

“ La première chose à faire est de rendre cette section navigable accessible des deux côtés et alors on pourra employer des centaines d'ouvriers pour compléter la ligne avec toute la rapidité que l'on voudra y mettre.”

La première évaluation, comme on le voit, était pour une route préliminaire suffisante pour établir des communications, mais qu'il faudrait employer ensuite un grand nombre d'hommes pour compléter les travaux.